

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Nombre de Conseillers en
exercice : 29*

Séance du 02 MARS 2015 A 20 H 15

Présents à la séance : 29

L'An Deux Mil Quinze, le 02 MARS 2015 A 20 H 15

Extrait affiché le :
03 Mars 2015

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoit, Maire.

1^{ère} séance 2015.

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO
Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie,
M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme BOULANGER
Annie, Mme LAVAL Christiane, M. PIERRON Joël, Mme RENAUX Anne-Marie,
Mme STAUB Edith, Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN
Denis, Mme PANO-WENTZEL Marylène, M. ROMARY Fabrice, Mme ANDRE
Sophie, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David,
M. DEMENGE Abel, M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-
LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIERE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène,
M. FOUCAL Olivier
Conseillers Municipaux.

Objet : Bail de chasse à la société
« Carrière de trapp ».

Secrétaire de séance : M. DEMENGE Abel.

N°14/2015

Monsieur Michel SALTZMANN, adjoint au Maire, propose au
Conseil Municipal le renouvellement du bail de chasse à l'amiable avec la société de chasse
« Carrière de trapp » pour les parcelles communales longeant La Plaine et pour la parcelle
cadastrée section B n° 499 au prix annuel de base de 110 € (droit de chasse très réduit et d'intérêt
général eu égard au nombre de sangliers).

Le Conseil Municipal débat sur ce prix bas, mais il ne s'agit pas là
d'un véritable lot de chasse,

Puis il décide unanimement, moins l'abstention de Mme VINCENT,
de renouveler ce bail aux conditions susdites, à compter du 1^{er} mars 2015.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,